



 Notice de montage de l'auvent **Madeira**

Fournisseur:

Nom de l'usine :

Adresse :

Fabricant:

ALUPROF SA

Adresse :

Usine d'Opole :

ul. Wschodnia 23A,
45-449 Opole, Pologne,
tél. +48 77 553 21 00,
e-mail : aluprof@aluprof.eu

Produit : store Madeira

Le produit est conforme aux exigences de sécurité CE.

Point de contact pour les produits de construction

<https://punkt-kontaktowy.gunb.gov.pl/>

Le contenu de la présente documentation est protégé par les dispositions législatives et réglementaires applicables de la République de Pologne, notamment par la loi du 4 février 1994 sur le droit d'auteur et les droits voisins (Dz. U. 2021, pos. 1062 [Journal officiel 2021, pos. 1062]) ainsi que par la législation de l'Union européenne, en particulier la directive 2001/29/CE du Parlement européen et du Conseil du 22 mai 2001 sur l'harmonisation de certains aspects du droit d'auteur et des droits voisins dans la société de l'information (JO de l'UE 2001 L 167, p. 10, avec modifications ultérieures). Tout téléchargement ou toute reproduction en vue d'une diffusion ultérieure de tout ou partie de la documentation, sans l'autorisation d'Aluprof SA, est illégal et passible de poursuites pénales et civiles.

TABLE DES MATIERES

1. INTRODUCTION.....	4
1.1. Définitions.....	4
2. PRÉPARATION DU MONTAGE	4
2.1. Réception de la livraison	4
2.2. Stockage des structures sur le chantier.....	4
3. EXIGENCES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ POUR L'INSTALLATION	5
3.1. Inspection du lieu d'installation.....	5
3.2. Exigences de sécurité pour l'installation en hauteur	5
3.3. Sécurité lors de l'utilisation d'outils électriques.....	5
3.4. Exigences générales de sécurité.....	6
4. OUTILS D'INSTALLATION	6
5. TRAVAUX DE PRÉ-MONTAGE	7
5.1. Composants.....	7
5.2. Dimensionnement	8
6. SCHÉMA D'INSTALLATION	9
6.1. Produits de fixation	9
6.2. Pose des supports muraux	9
6.3. Installation de l'auvent	12
6.4. Réglage du niveau des bras.....	15
6.5. Réglage de l'angle d'inclinaison.....	16

Consignes de sécurité importantes.

AVERTISSEMENT!

**Le respect de ce manuel est essentiel pour votre sécurité personnelle.
Conservez ce manuel pour référence.**

Veuillez lire le mode d'emploi avant d'utiliser le produit.

Si le manuel contient des formulations peu claires ou si vous avez des doutes quant à son interprétation, nous vous recommandons de contacter le fabricant avant d'installer ou d'utiliser le store.

1. INTRODUCTION

Ce document contient :

- informations de base sur la réception de la livraison et le stockage du produit,
- exigences générales de sécurité pour les travaux et l'installation,
- Instructions détaillées de montage de l'auvent.

Les méthodes de réalisation de l'installation électrique ainsi que la protection contre les chocs électriques sont définies par les normes et réglementations en vigueur.

Les instructions d'utilisation et d'entretien sont fournies dans un manuel séparé.



Les schémas figurant dans la notice sont fournis à titre indicatif uniquement et peuvent présenter des différences de détail par rapport au produit réel.

1.1. Définitions

Maître d'ouvrage - Une personne physique ou morale qui commande ou finance l'installation de l'auvent de terrasse, qui est propriétaire du bien immobilier ou qui agit en son nom. L'investisseur est chargé de garantir les conditions nécessaires à la bonne exécution de l'installation, notamment l'accès au chantier et le respect des réglementations en vigueur en matière de construction.

Entrepreneur - Une personne physique ou morale chargée de l'installation de l'auvent de terrasse pour le compte de l'investisseur, responsable de la bonne exécution des travaux conformément aux instructions, aux bonnes pratiques de construction et à la réglementation en vigueur.

2. PRÉPARATION DU MONTAGE

2.1. Réception de la livraison

Les composants structurels et les accessoires sont emballés à l'usine de fabrication dans des cartons afin de protéger la surface du produit contre tout dommage pendant le transport et le stockage sur site.

L'emballage doit comporter des informations sur la gamme et la quantité de composants contenus dans chaque colis, afin de permettre une identification rapide des produits et la vérification des quantités.

En raison des dimensions et du poids des éléments de construction, le déchargement doit être effectué par au moins deux personnes.

Avant de commencer l'installation, vous devez :

- Vérifiez que le chargement est correctement arrimé sur le moyen de transport avant le déchargement.
- Vérifiez que la livraison est complète et que tous les documents requis sont présents.
- Rédiger un rapport sur la qualité et la quantité de la livraison, et signaler toute non-conformité au chauffeur, au fournisseur ou au chef de chantier chargé de l'installation,
- Sécurisez les livraisons, stockez-les correctement, puis transportez-les vers le chantier prévu pour l'installation.
- Évaluer la conformité de la préparation du chantier pour les travaux d'installation.

2.2. Stockage des structures sur le chantier

Si le produit n'est pas installé immédiatement après la livraison, les consignes de stockage suivantes doivent être respectées sur le chantier :

- Pendant le stockage, le transport et le transfert vers le site d'assemblage final, le produit doit être conservé dans son emballage d'origine en carton.
- Les produits destinés au transport et au stockage doivent être positionnés conformément aux flèches indiquées sur l'emballage.
- Stockez les éléments structurels et les autres articles de la livraison dans leur emballage d'origine,
- Évitez d'empiler les produits et protégez les emballages contre l'écrasement.
- Ne pas placer d'autres objets sur l'emballage.
- stocker les accessoires et autres matériaux d'installation dans des locaux à une température positive, comprise entre 5 °C et 30 °C, dans des zones sèches et bien ventilées,
- Ne pas exposer les produits stockés à une exposition directe à des appareils de chauffage ou autres sources de chaleur, ni à un ensoleillement intense.
- Respectez les règles de santé et de sécurité lors du déchargement et du déplacement des articles livrés, en particulier celles concernant la charge admissible par personne (25 kg/personne).

3. EXIGENCES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ POUR L'INSTALLATION

3.1. Inspection du lieu d'installation

Avant de commencer l'installation, vous devez :

- Évaluer la faisabilité de la fixation du produit à un support ou à une sous-structure selon des paramètres garantissant la stabilité et la sécurité ; l'utilisation d'une méthode d'installation autre que celle suggérée par ALUPROF S.A. est autorisée à condition que les exigences de sécurité et les bonnes pratiques de construction soient respectées ; dans ce cas, la responsabilité et les risques incombent au Client ou à l'Entrepreneur,
- Si des non-conformités dimensionnelles sont constatées, les travaux de montage doivent être suspendus jusqu'à ce que les défauts soient corrigés.
- Retirer du chantier tout objet, matériau ou obstacle susceptible d'entraver la manutention des composants du produit ou de présenter un danger pour l'équipe d'installation,
- Sélectionnez les éléments d'ancrage en fonction du matériau du support – il est recommandé de consulter un concepteur qualifié à cet égard.
- Procéder à une inspection détaillée du site d'installation afin de vérifier le tracé des installations encastrées (en particulier les installations électriques), afin d'éviter tout dommage accidentel lors de la fixation de la structure.

3.2. Exigences de sécurité pour l'installation en hauteur

En raison des dimensions de la structure du produit, il peut être nécessaire d'effectuer des travaux dans des conditions particulières. Les travaux effectués à une hauteur supérieure à 1,0 m (et en particulier supérieure à 2,0 m) au-dessus du sol ou du niveau du sol sont classés comme travaux en hauteur. Ils présentent un risque d'accident, notamment de chute, et nécessitent donc l'utilisation d'échafaudages certifiés et d'équipements de protection individuelle.

L'entrepreneur est tenu d'élaborer un plan de santé et de sécurité (BIOZ) pour toute la durée de l'installation, d'assurer une supervision directe des travaux et de dispenser une formation en cours d'emploi au personnel. De plus, l'entrepreneur doit fournir un équipement de protection contre les chutes approprié ou s'assurer que le responsable du chantier dispose d'un tel équipement. Il est recommandé de délimiter clairement le chantier et de le signaler par des panneaux pendant toute la durée des travaux.

Les installateurs doivent disposer d'un certificat médical valide les autorisant à travailler en hauteur. Le site d'installation doit être préparé de manière à limiter la nécessité pour les ouvriers de se pencher par-dessus les barrières de l'échafaudage. Les travaux en hauteur supérieurs à 2 m nécessitant l'utilisation d'équipements de protection individuelle doivent être effectués par au moins deux personnes afin d'assurer la sécurité mutuelle.

3.3. Sécurité lors de l'utilisation d'outils électriques

Lors de l'installation du produit, utilisez uniquement des outils électriques en bon état de fonctionnement et disposant de certificats valides.

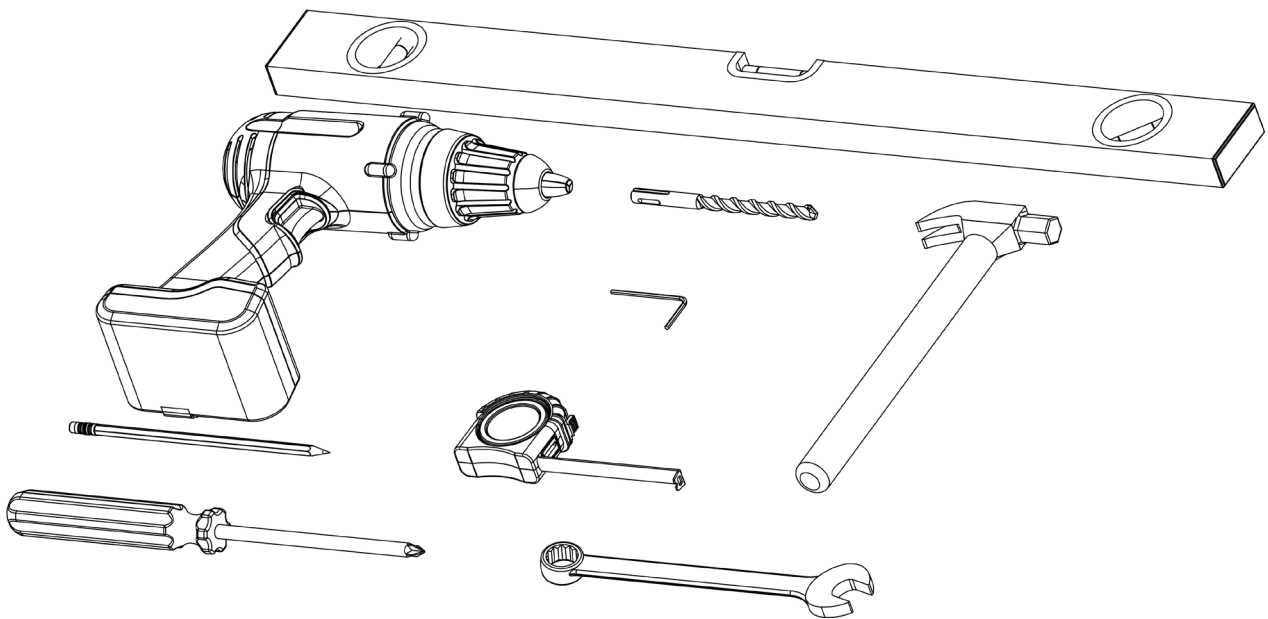
Les règles suivantes doivent être respectées :

- vérifier l'état du boîtier de l'outil, des câbles d'alimentation et des fiches avant de commencer le travail ; il est interdit d'utiliser des outils présentant des dommages visibles au niveau de l'isolation,
- utiliser des outils sans fil ou alimentés par des disjoncteurs différentiels (RCD), en raison du risque accru de choc électrique en cas de court-circuit,
- Il est interdit d'utiliser des outils électriques alimentés par le secteur en cas de précipitations et dans des conditions d'humidité élevée, sauf si l'outil dispose d'un indice de protection (IP) approprié permettant de telles conditions.
- poser les câbles d'alimentation de manière à éviter qu'ils ne soient accidentellement coupés, piétinés ou endommagés par les parties mobiles de l'échafaudage,
- Lors du perçage ou de la découpe d'éléments en aluminium, portez toujours des lunettes de sécurité pour éviter que les copeaux métalliques n'endommagent vos yeux.
- Si le travail génère un bruit supérieur à 85 dB, il est obligatoire d'utiliser une protection auditive.

3.4. Exigences générales de sécurité

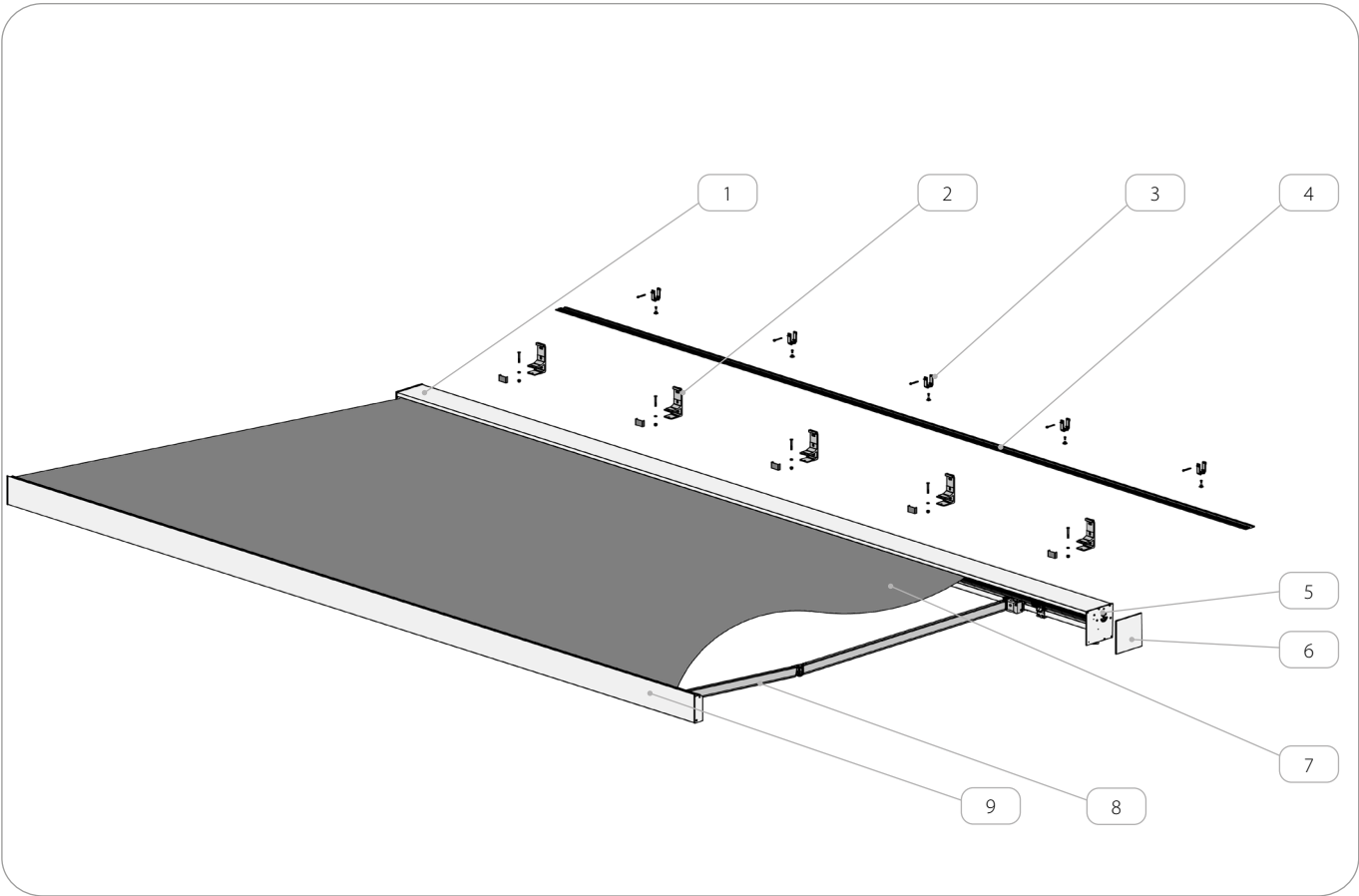
- Pour garantir la sécurité lors de l'installation de l'auvent, au moins deux personnes doivent être présentes. Travailler avec une équipe plus réduite risque de compromettre la stabilité des éléments structurels et pourrait entraîner un accident.
- Il est interdit d'effectuer des travaux de montage (en particulier en hauteur et avec des éléments de grande taille) en cas de vents violents, de précipitations ou de conditions de gel. Le vent peut provoquer des mouvements incontrôlés des profilés, ce qui constitue une menace directe pour la vie et la santé.
- Le produit doit être protégé contre les salissures de chantier (mortier, mousse de montage, silicone).
- Après le perçage, retirez immédiatement toutes les limaille métalliques de la surface de la structure. Laisser des limaille (provenant par exemple de forets en acier) entraînera une corrosion par contact et endommagera de manière irréversible la peinture.
- Si l'utilisation de produits chimiques (adhésifs, mastics, ancrages chimiques) s'avère nécessaire, respectez scrupuleusement les fiches de données de sécurité et les recommandations des fabricants concernant les températures de fonctionnement ainsi que les mesures de protection respiratoire et cutanée.
- Une installation incorrecte, l'utilisation d'éléments de fixation incompatibles ou des modifications non autorisées de la structure peuvent entraîner des situations dangereuses pour l'utilisateur, pour lesquelles le fabricant ne peut être tenu responsable.

4. OUTILS D'INSTALLATION



5. TRAVAUX DE PRÉ-MONTAGE

5.1. Composants



	Nom de l'article
1.	Montage de la cassette
2.	Plaque de montage
3.	Support de la plaque de recouvrement
4.	Cache
5.	Bride
6.	Cache latéral
7.	Tissu
8.	Bras d'auvent
9.	Poutre avant

i Avant l'installation, il est nécessaire de déballer l'article et de vérifier sa quantité et sa qualité.

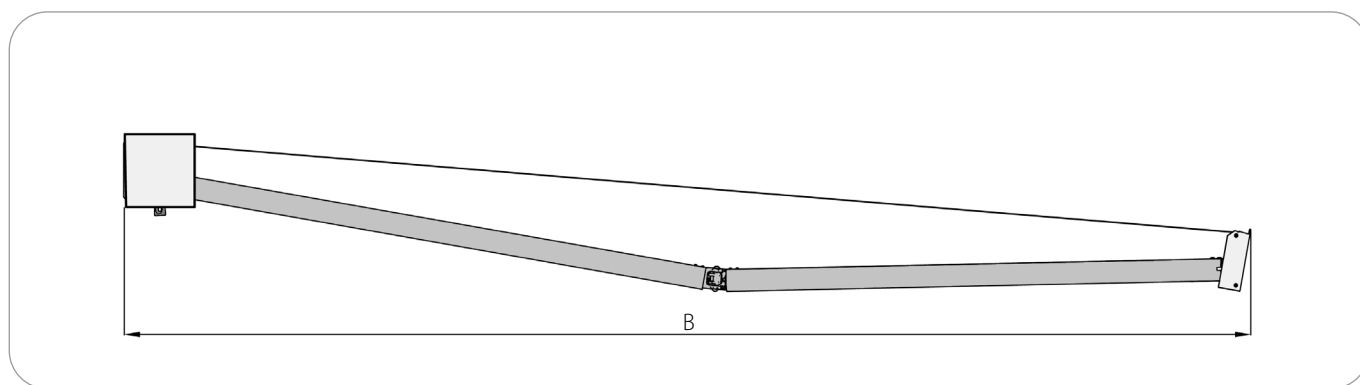
⚠ Ne retirez pas les sangles de sécurité des bras !

5.2. Dimensionnement

Symboles utilisés :

A - LARGEUR DE L'AUVENT [mm]

B - SAILLIE DU STORE [mm]



Dimensions maximales [mm]

Largeur de l'auvent	6000				
Saillie du store	1600	2100	2600	3100	3600

i Vérifiez que les dimensions du site d'installation sont correctes.

6. SCHÉMA D'INSTALLATION

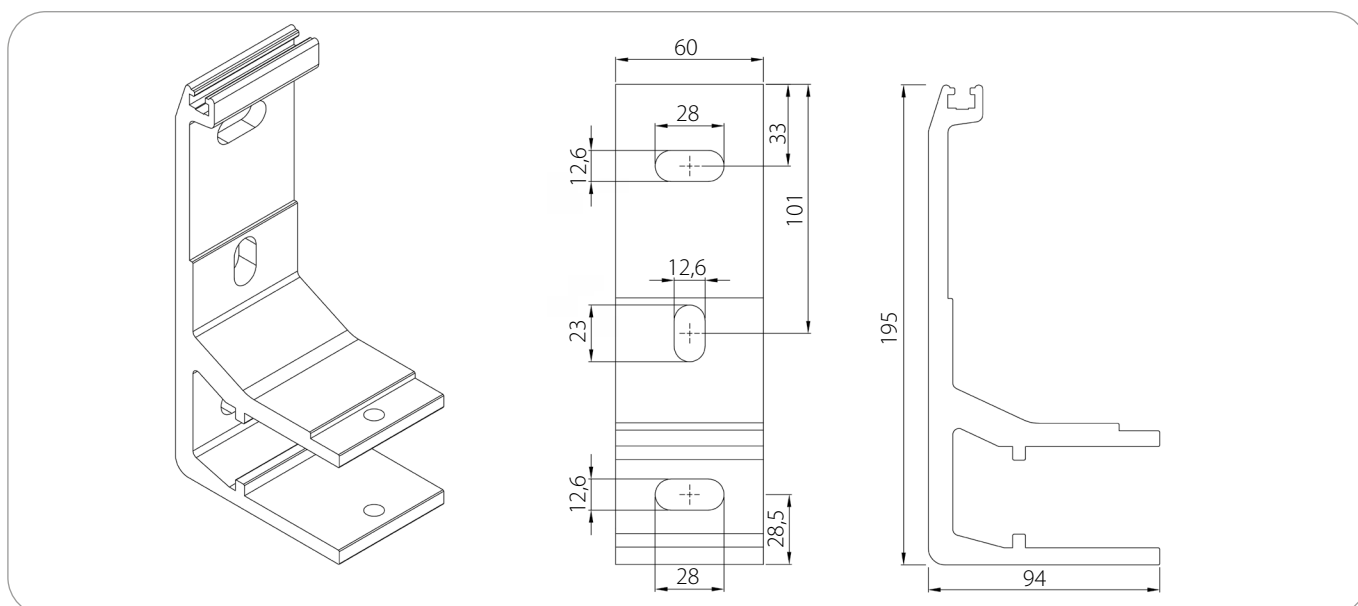
6.1. Produits de fixation

ALUPROF recommande d'utiliser les produits de fixation Fischer, choisis en fonction du type de support.

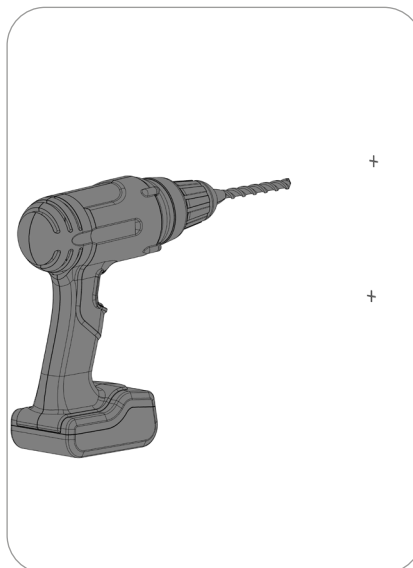
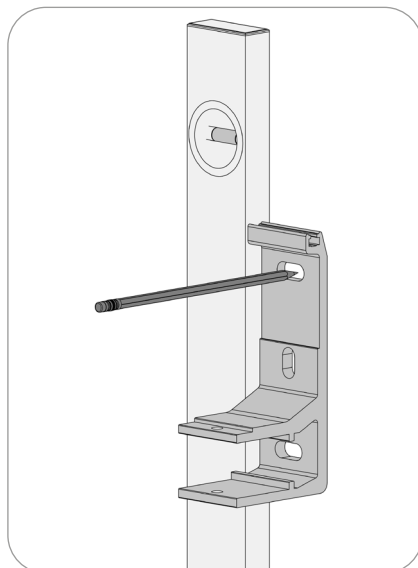
Produits recommandés pour certains supports :

- a) Pour le béton non fissuré de classe C20/25 et ne dépassant pas C50/60 :
 - Ancrages M10x110 A4 posés dans du mortier d'injection (il est recommandé d'utiliser les ancrages Fischer FIS A M10x110 A4 avec la résine FIS V ou un produit équivalent d'un autre fabricant),
 - Profondeur d'ancrage dans le béton : 80 mm,
 - Distance minimale entre l'axe de l'ancrage et le bord du support : min. 45 mm pour les ancrages M10,
 - Épaisseur minimale du support : 150 mm pour les ancrages M10.
- b) Pour un mur Porotherm avec une isolation jusqu'à 150 mm :
 - Ancrages Thermax 16/170 M12 avec manchon grillagé 20x200, posés dans du mortier d'injection (résine Fischer FIS V).
- c) Pour les murs en briques pleines ou en béton avec une isolation jusqu'à 150 mm :
 - Ancrages Thermax 16/170 M12 scellés dans du mortier d'injection (résine Fischer FIS V).

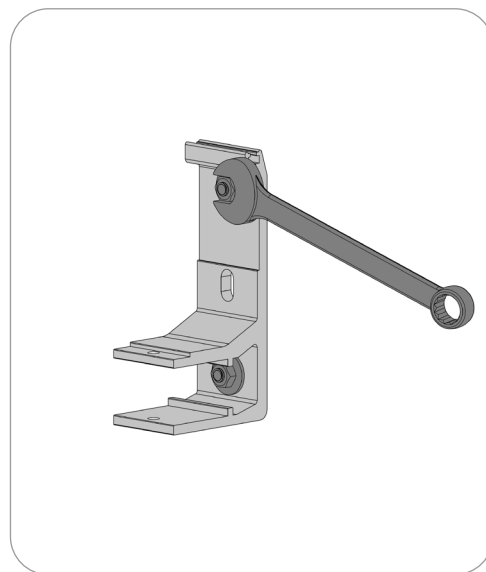
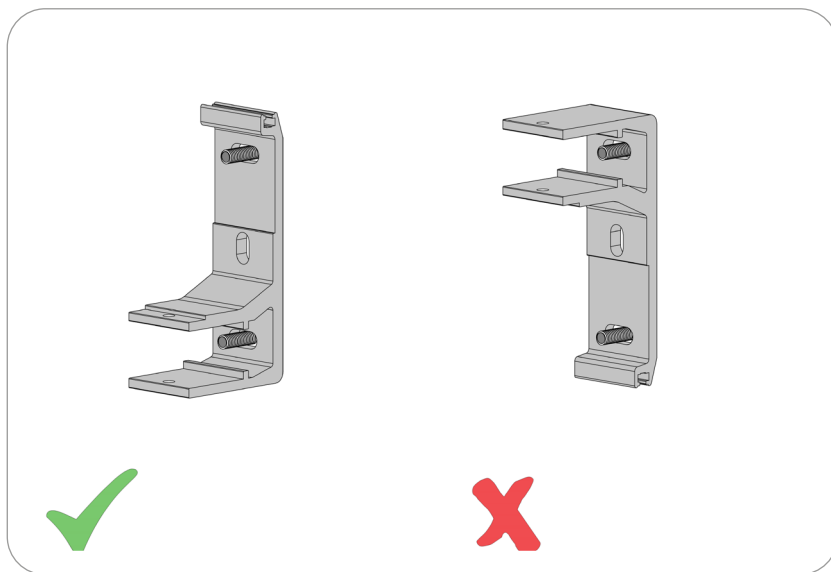
6.2. Pose des supports muraux



a) Commencez l'installation en marquant les emplacements de fixation des supports muraux sur le mur. À l'aide d'un niveau à bulle, tracez une ligne verticale sur le mur, puis placez le support mural contre le mur et marquez les emplacements des trous de fixation. Percez les trous au préalable et fixez les ancrages de montage.



⚠ Vissez le support en place comme indiqué sur le schéma, en utilisant les trous supérieurs et inférieurs. Suivez les consignes du fabricant des ancrages concernant l'espacement requis, la préparation et la méthode d'installation.

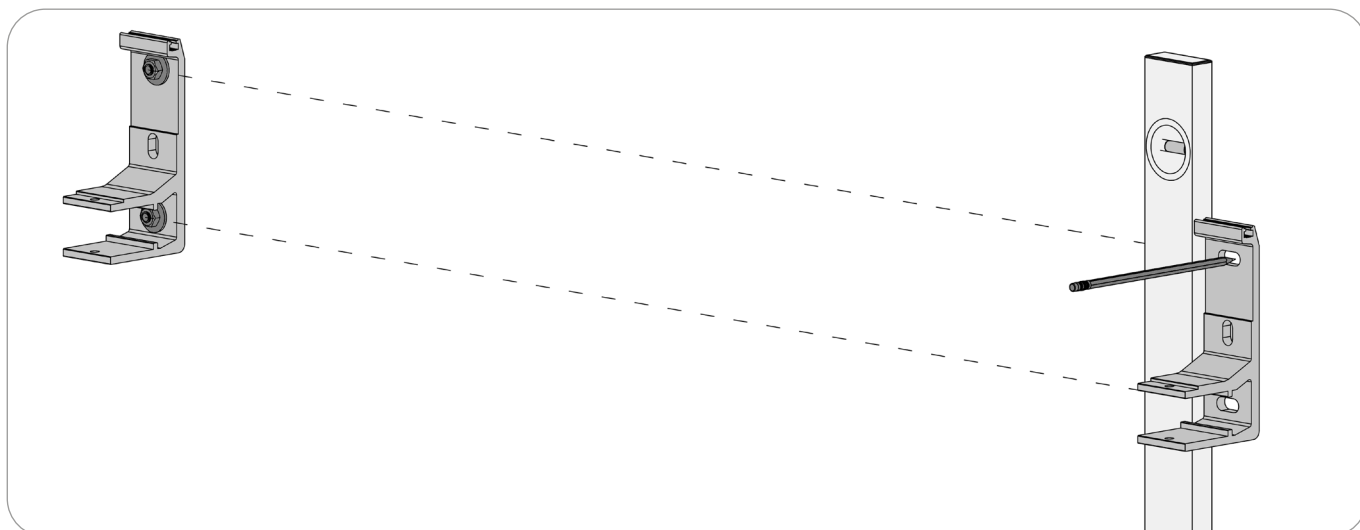


Largeur de l'auvent	2050-3500	3501-4700	4701-5900	5901-6000
Nombre de supports	2	3	4	5

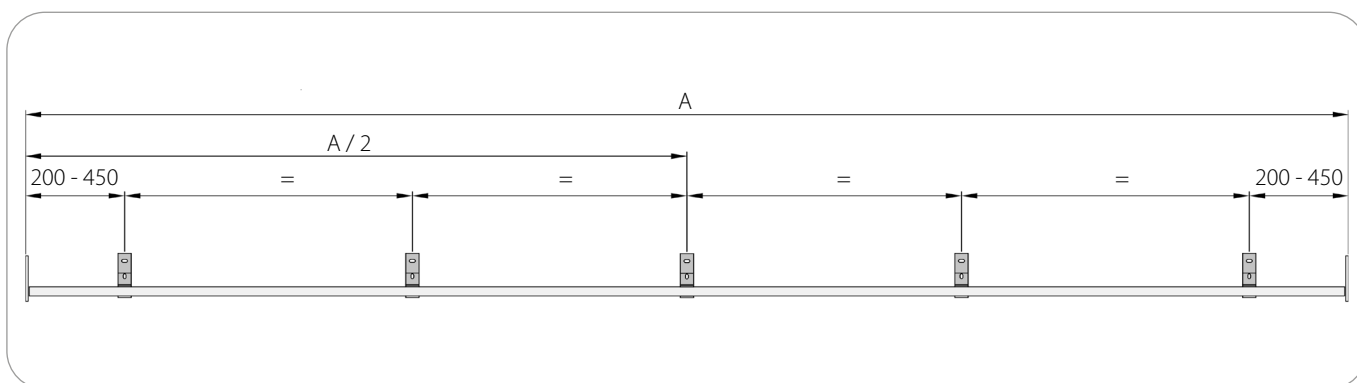
i Vérifiez le nombre de supports fournis avec l'auvent.

⚠ Il est recommandé de fixer les supports muraux d'extrémité à une distance comprise entre 200 mm et 450 mm des extrémités de l'auvent, les supports restants étant espacés à intervalles réguliers.

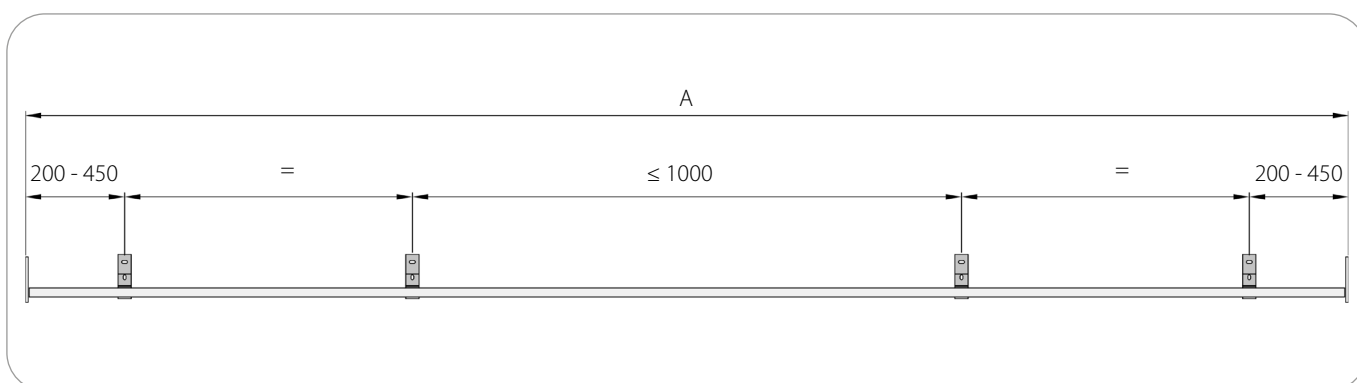
b) En utilisant un support mural fixe (base) comme référence, marquez les emplacements des autres supports muraux – veillez tout particulièrement à ce que les supports muraux soient installés au même niveau et dans le même plan.



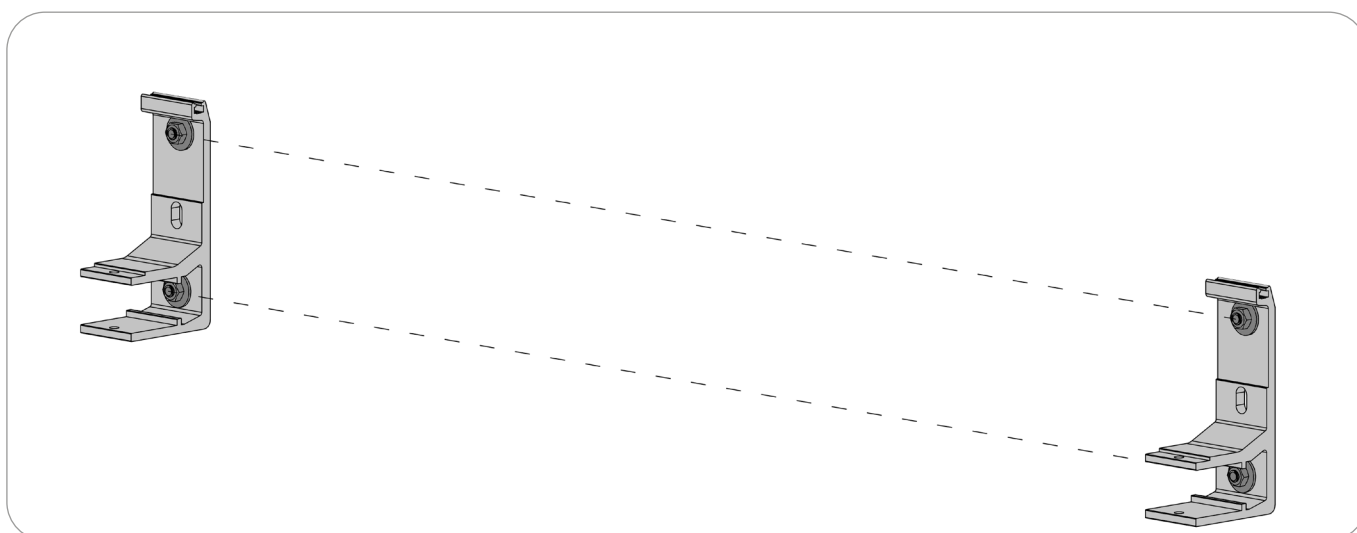
⚠ Si le nombre de supports est impair, un support doit être installé au centre, sur toute la largeur de l'auvent.



⚠ Si le nombre de supports est pair, les supports intérieurs doivent être fixés à intervalles réguliers sur toute la largeur de l'auvent, tandis que la distance entre les supports centraux ne doit pas dépasser 1 000 mm.



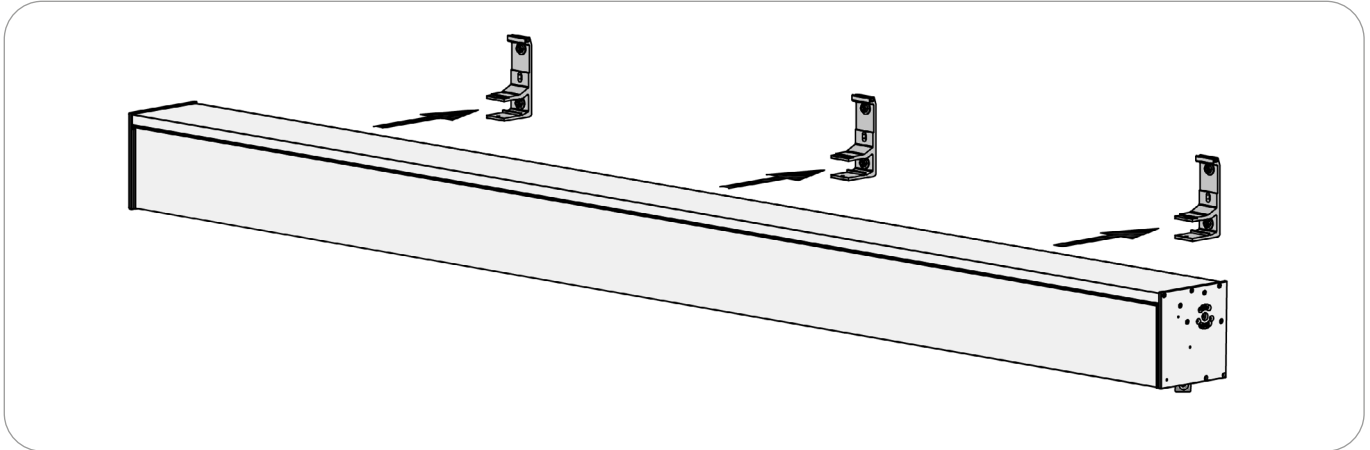
c) Vissez les supports restants.



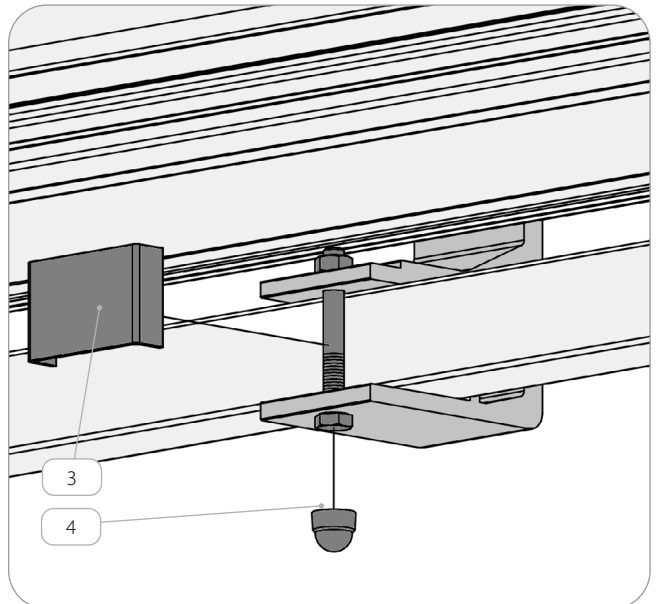
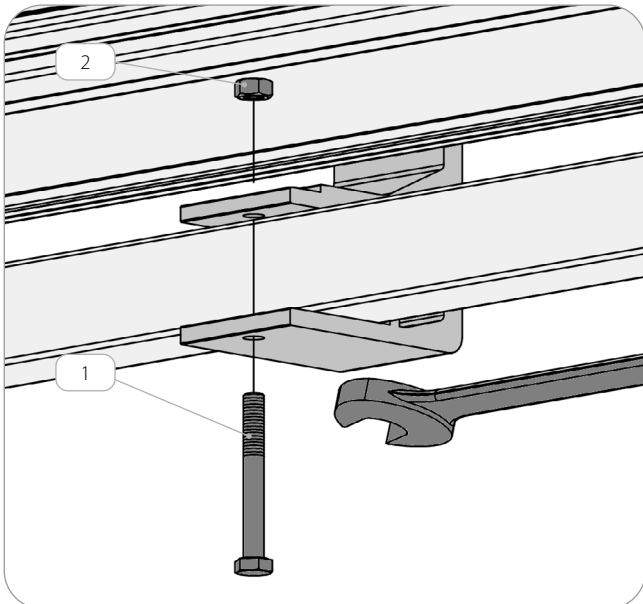
6.3. Installation de l'auvent

⚠ Avant de fixer l'auvent, vérifiez que les supports muraux sont alignés – la surface murale doit être de niveau au niveau des points de fixation.

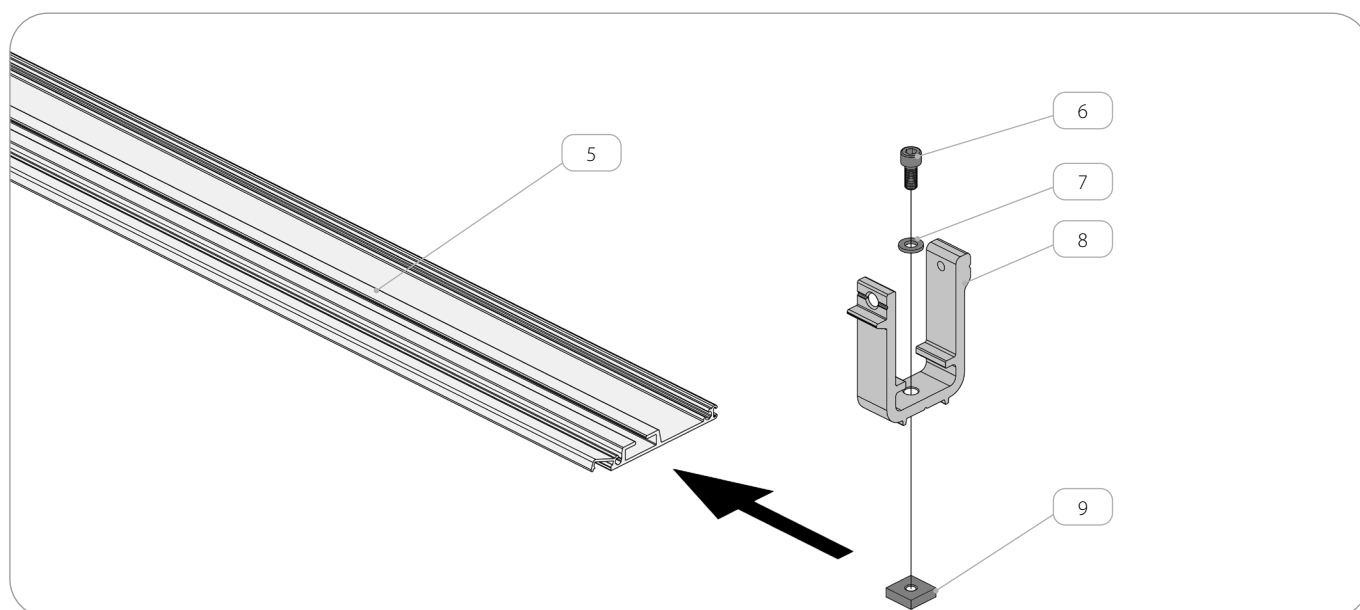
a) Placez l'auvent sur les supports muraux de manière à ce que la structure de l'auvent (cassette) soit enfoncée aussi fermement que possible.



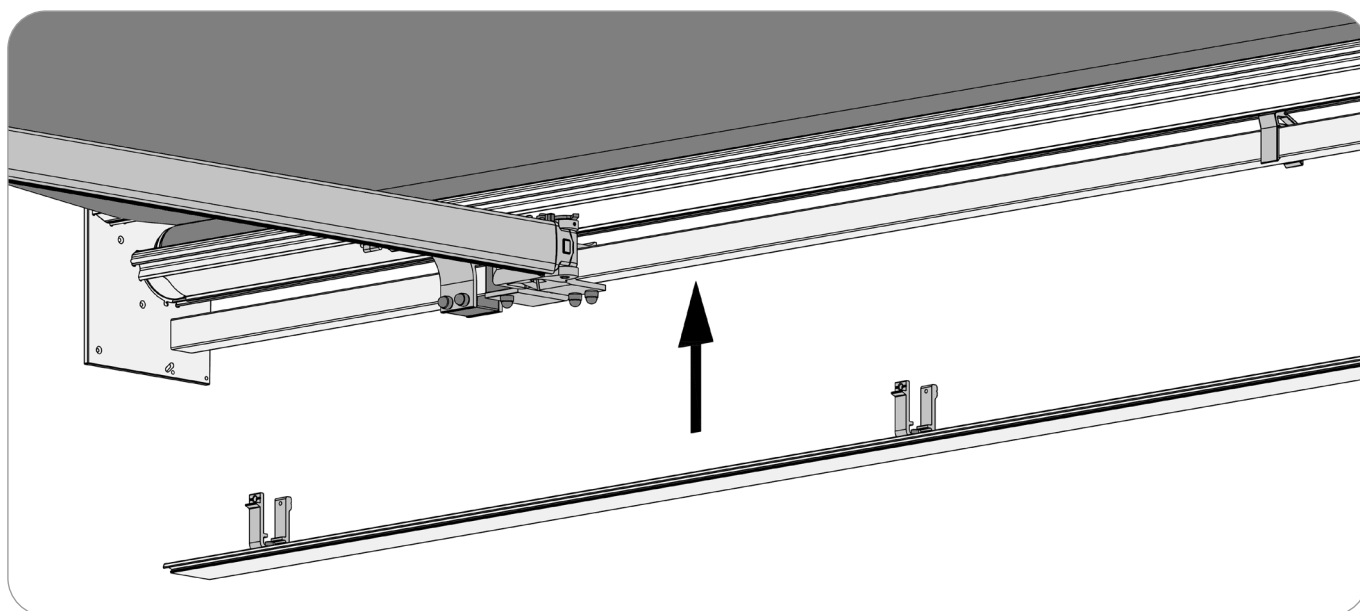
b) Fixez tous les supports muraux à l'aide de boulons M8x65, puis posez les cache-boulons.



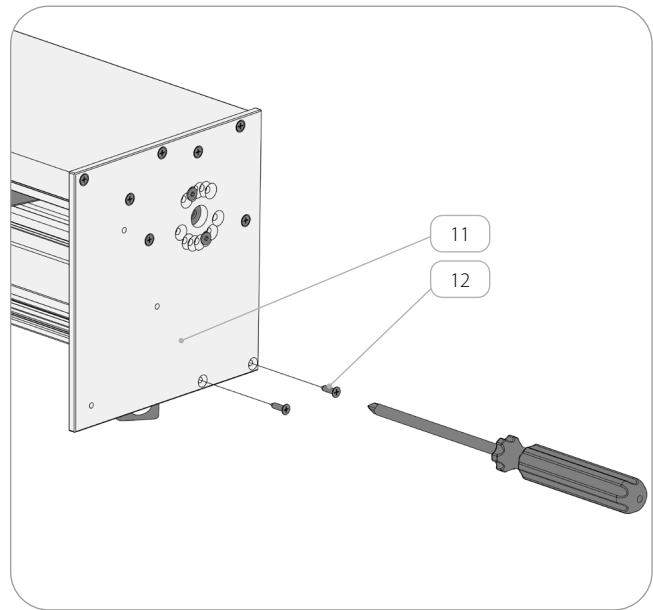
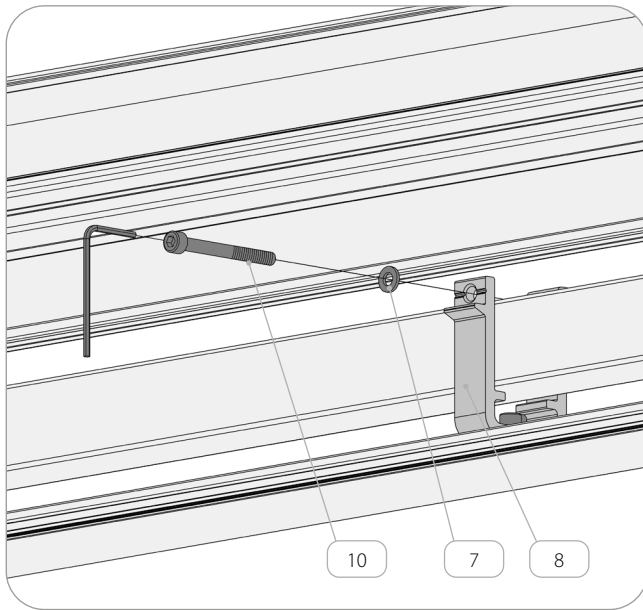
c) Insérez la plaque de raccordement dans le cache et fixez-la au support à l'aide d'une vis M6x14.



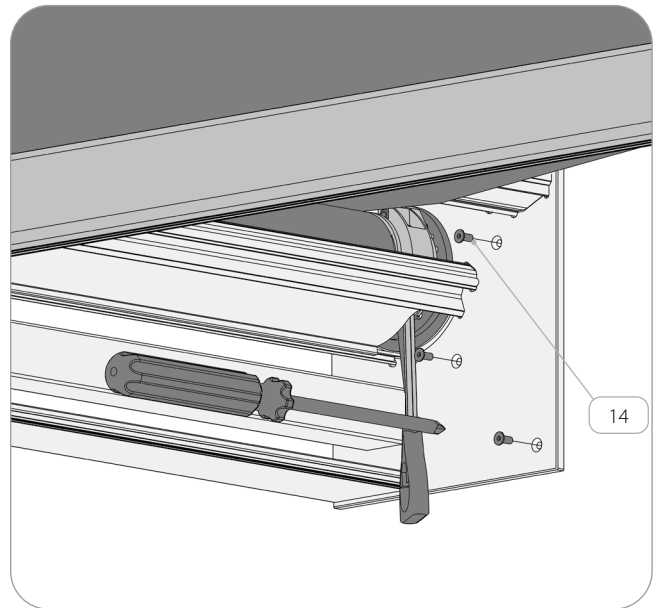
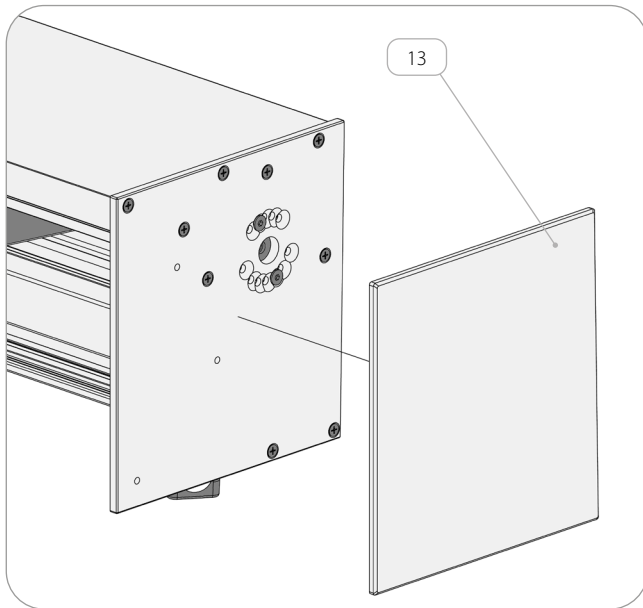
d) Placez le cache avec les supports contre la poutre porteuse.



e) Fixez les supports de la plaque de recouvrement à l'aide de boulons M6x60 et vissez la plaque de recouvrement aux caches latéraux de la cassette à l'aide de vis 4,8x19.



f) Positionnez les caches contre les panneaux latéraux et fixez-les à l'aide de vis M5x12 depuis l'intérieur de la cassette.



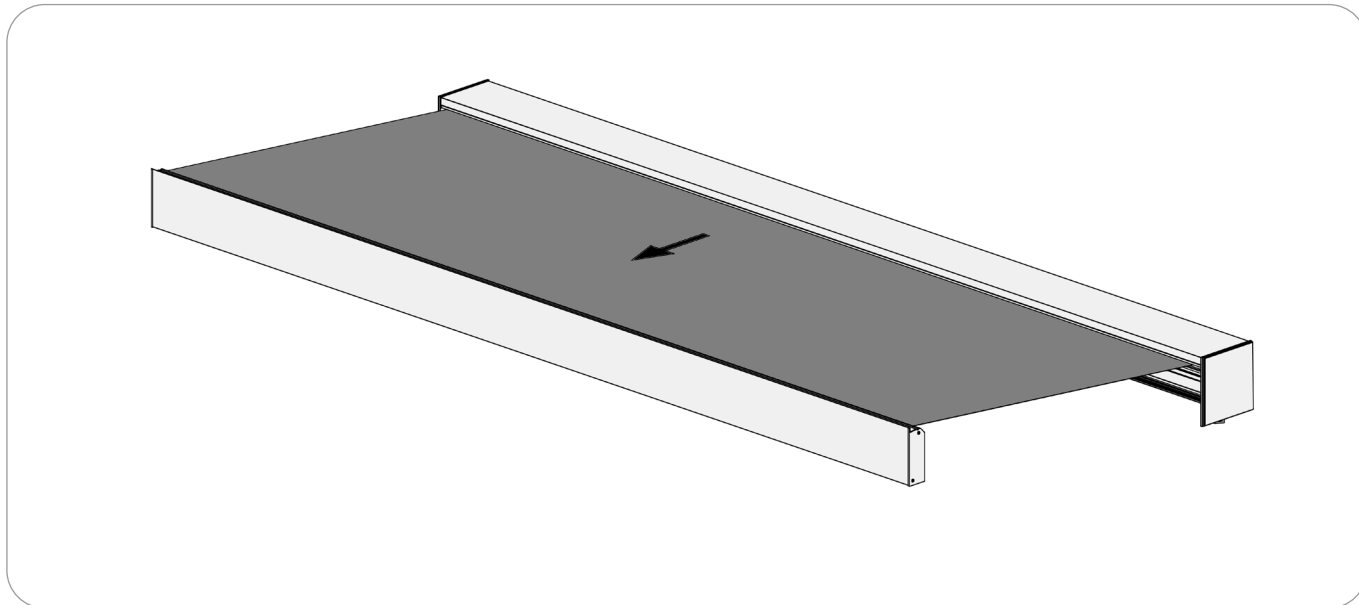
Nom de l'article

1.	Vis M8x65	8.	Support de la plaque de recouvrement
2.	Écrou M8	9.	Plaque de raccordement
3.	Cache-vis	10.	Vis M6x60
4.	Capuchons de vis M8	11.	Bride
5.	Couvercle inférieur	12.	Vis 4,8x19
6.	Vis M6x14	13.	Cache latéral
7.	Cale M6	14.	Vis M5x12

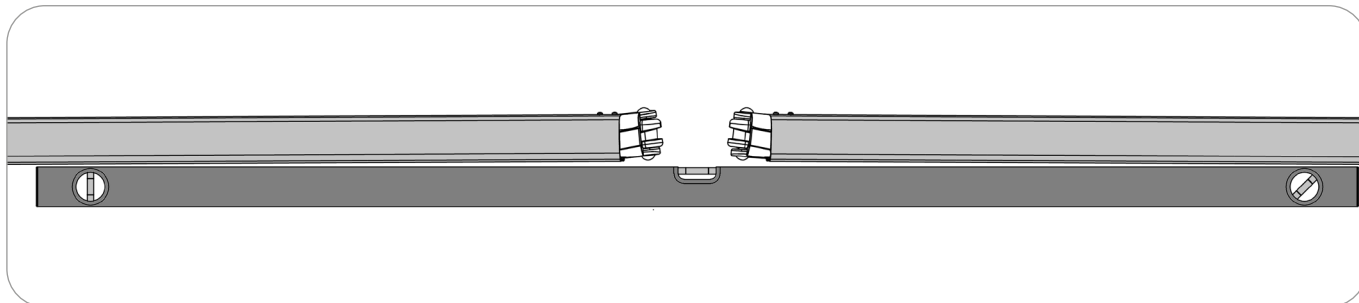
6.4. Réglage du niveau des bras

⚠ Avant de régler la hauteur des bras ou de modifier l'angle de l'auvent, la poutre avant doit être déchargée. Elle doit être soutenue pendant le réglage de l'angle afin de ne pas exercer de charge sur les bras. Un réglage sans soutien risque d'endommager le filetage des vis de réglage.

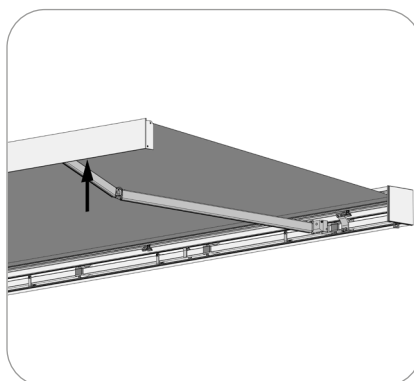
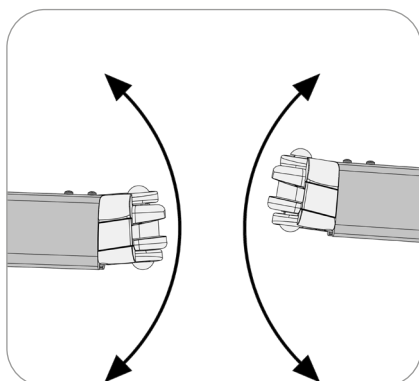
a) Retirez les sangles qui maintiennent les bras et ouvrez légèrement le store.



b) À l'aide d'un niveau à bulle, vérifiez que les bras se trouvent dans le même plan.



c) Si nécessaire, réglez le niveau des bras. Avant tout réglage, déchargez le bras en soutenant la poutre avant. Réglez ensuite le bras soutenu en desserrant ou en serrant les supports de bras à l'aide d'une clé Allen de 2,5 mm. Une fois le soutien retiré, vérifiez à nouveau le niveau.

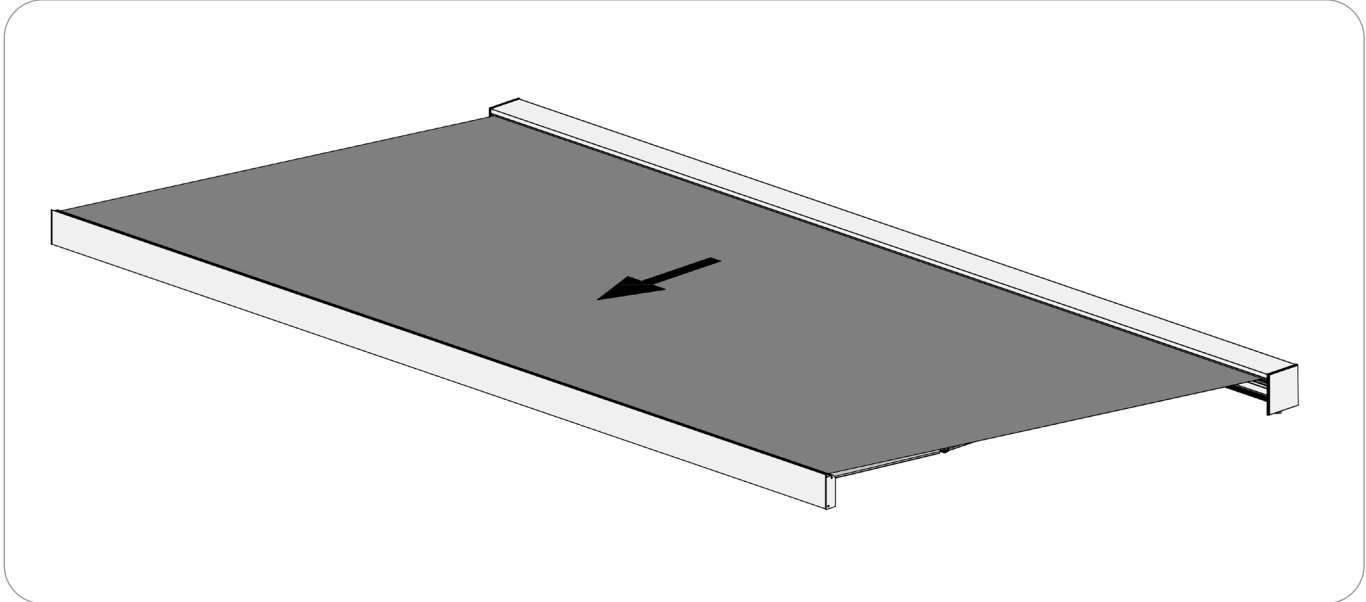


6.5. Réglage de l'angle d'inclinaison

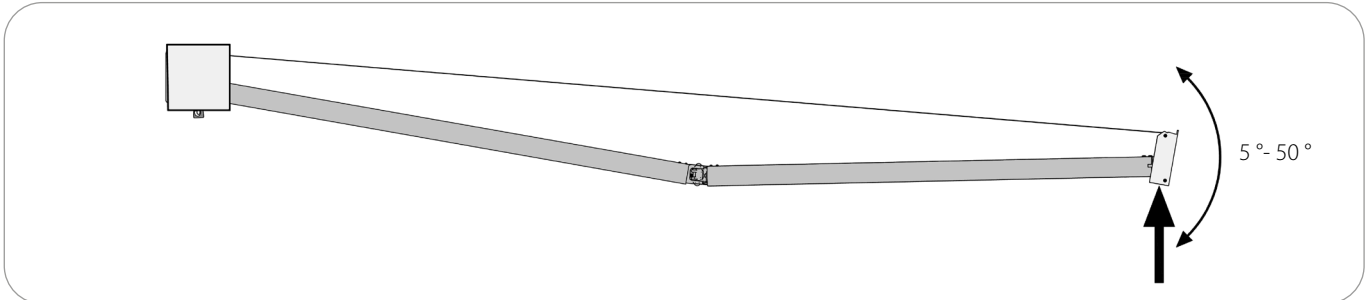


Avant de régler la hauteur des bras ou de modifier l'angle de l'auvent, la poutre avant doit être déchargée. Elle doit être soutenue pendant le réglage de l'angle afin de ne pas exercer de charge sur les bras. Un réglage sans soutien risque d'endommager le filetage des vis de réglage.

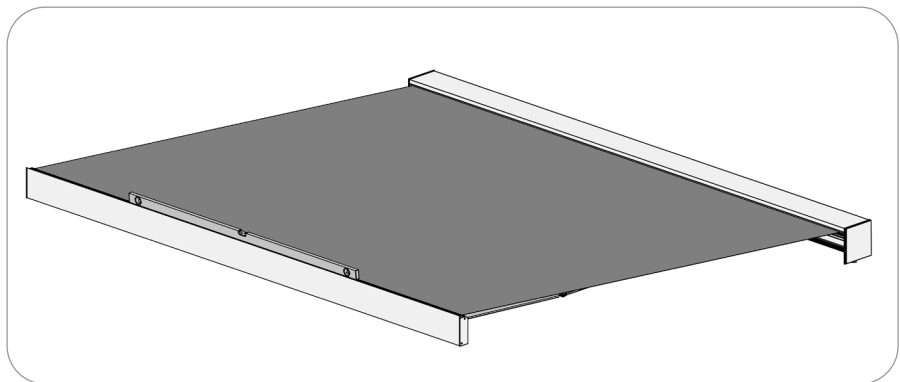
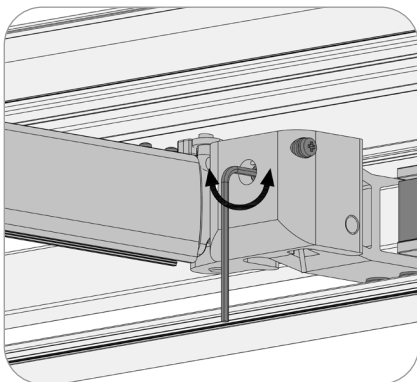
a) Ouvrez complètement le store



b) Soutenez la poutre avant au niveau du bras à régler.



c) A l'aide d'une clé Allen de 6 mm, desserrez (pour augmenter l'angle d'inclinaison) ou resserrez (pour diminuer l'angle d'inclinaison) alternativement les vis de réglage situées sur les supports de bras. Vérifiez que la poutre avant est à niveau.



Store Madeira

Le produit est conforme aux exigences de sécurité CE.

Fabricant:

Aluprof SA

ul. Wschodnia 23a, 45-449 Opole, Pologne,
tél. +48 77 553 21 00,

e-mail: aluprof@aluprof.eu

www.aluprof.com

ALUPROF

Siege social

ul. Warszawska 153

43-300 Bielsko-Biała, Pologne

tél. +48 33 81 95 300

fax +48 33 82 20 512

e-mail: aluprof@aluprof.eu

www.aluprof.com

Traduction des instructions originales.

Le manuel d'utilisation et d'entretien, les instructions de montage ainsi que la documentation relative à la fabrication du produit constituent l'ensemble complet des instructions et sont disponibles auprès du fabricant.

ALUPROF SUN SHADING SOLUTIONS

ul. Wschodnia 23a

45-449 Opole, Pologne

tél. +48 77 55 32 100

Madeira_m
Nous nous réservons le droit d'apporter des modifications techniques.
État au 2026.08.21